

deux assassins de la veuve Gillet, au moment terrible où ils se trouvent en face de l'instrument de leur supplice.

* *

Les deux condamnés sont enfermés chacun dans une cellule particulière ; ils ne peuvent ni se voir ni se communiquer. Ils ne savent même pas, à l'heure qu'il est, si leur pourvoi en cassation a été accueilli ou rejeté. Par une réserve que l'on comprendra aisément, ni le directeur de la prison ni l'abbé Crozes ne les ont avertis de ce rejet.

En semblable circonstance, l'administration civile et la direction religieuse s'entendent pour ne pas enlever aux condamnés cette *espérance*, dont l'absence est un supplice si grand pour les damnés du Dante. On laisse donc à Barré et à Lebiez cette illusion que leur pourvoi n'est pas encore rejeté. Il faut dire, cependant, au rapport de ceux qui les approchent, que cette illusion n'est rien moins que réelle pour eux, et, sans que les deux condamnés s'en expliquent, il est aisé de voir qu'ils ne sont pas les dupes du silence de leurs gardiens, et qu'ils n'acceptent pas, au moins en apparence, les bénéfices de ce pieux mensonge. Au physique, ils semblent tous deux frappés d'une morne apathie : ils mangent, ils boivent, ils dorment, ils fument, ils jouent aux échecs avec leurs co-détenus ou leurs surveillants—et c'est tout.

Ils ne parlent jamais, avec leurs compagnons de cellule, du crime abominable qui les a conduits où ils sont : ceux-ci se gardent bien, par un sentiment de prudence et de commisération qui est recommandé, d'ailleurs, de faire la moindre allusion à la situation présente des condamnés. Les jours se sont écoulés et s'écoulent ainsi. Tous les dimanches, Barré et Lebiez entendent la messe dans la chapelle de la prison. Quelle est leur attitude ? avons-nous demandé. Celle de tous les autres condamnés. Leur éducation les retient, et jamais ils ne se permettent la moindre objection, la moindre infraction à la tenue réglementaire de la prison. Dans leurs entretiens avec le bon abbé Crozes, même système de conduite : ils ne sont ni des révoltés ni des soumis.

Il semble que la matière, dont ils se sont montrés les apologistes, les absorbe et les "empâte." L'intelligence, l'esprit, l'âme, le sentiment, sont absents. La brute domine, la bête est à nu. Boire, manger, dormir, fumer et ne rien faire, voilà les termes de l'existence de ces créatures que Dieu, dit la Genèse, créa à son image. Ce qui paraît prédominer en eux, ce qui a été le malheur de leur vie et la cause de leur infamie, c'est une profonde paresse du corps et de l'esprit. Ils n'ont pas voulu travailler selon la loi de Dieu, et ils ont tué pour vivre.

* *

La conscience publique se dit qu'il est impossible, en présence du plus exécrable des forfaits, que ces deux criminels, si jeunes qu'ils soient, puissent obtenir une double commutation de peine ; mais, par suite d'un instinct général de pitié plus ou moins raisonnée, on se prend à penser que, peut-être, la clémence du chef de l'Etat s'arrêtera sur l'un d'eux, et la sollicitude publique se demande sur la tête duquel de ces deux grands coupables cette clémence pourrait s'arrêter. Qui pourrait être gracié ? se dit-on. Est-ce Barré ? Est-ce Lebiez ? L'un a assommé une créature humaine, comme le ferait un boucher d'un boeuf. L'autre l'a tuée, en lui enfonçant par neuf fois la lame d'acier dans le cœur.

Ici, le problème devient plus embarrassant. Si la pitié se porte sur quelqu'un, en général, c'est sur Lebiez, car il semble n'arriver qu'en second, comme l'aide, comme le valet du bourreau. Et, pourtant, en examinant de plus près les choses, sa part de responsabilité devant la loi est tout aussi grande, plus grande peut-être que celle de son complice : car, la victime n'était qu'étourdie encore, et c'est lui qui, chirurgien de la mort, l'a véritablement assassinée. En conséquence, en vertu de quoi serait-il gracié ? Ajoutons qu'il a, en

disséquant la victime, donné les moyens de faire disparaître les restes accusateurs de l'assassinat. Sans cette prévision, Barré n'eût peut-être pas frappé. L'esprit flotte donc, indécis, sur la question de savoir quel est le plus coupable ou le moins coupable des deux, ou, plutôt, l'esprit terrifié reconnaît affec effroi, en analysant les circonstances du crime, que tous les deux sont également responsables devant Dieu, devant la société, qu'ils sont coupables tous deux au même et au plus éminent degré.

En conséquence, c'est à une double et effroyable exécution qu'on s'attend, chaque jour, à la prison de la Roquette.

* *

Quelle que soit l'apathie réelle ou dissimulée des deux condamnés (on nous a laissé entendre que sous cette apathie on aperçoit distinctement les tressaillements d'une indicible terreur), il n'en est pas moins intéressant de savoir si ces deux âmes restent fermées à l'idée chrétienne. Pour Barré, d'après les informations de première main que nous avons recueillies, la question a moins d'intérêt. Clerc de notaire, sans physionomie, agent d'affaires interlope et besoigneux, n'ayant, au dire des témoins, rien qui le distinguât du commun des mortels, il est assez peu intéressant de savoir s'il revient, ou non, à résipiscence.

Il n'en est pas de même de Lebiez, grand parleur, bruyant démagogue, conférencier-assassin, exposant avec volubilité à un public, qui naturellement ne les comprend pas, les théories de Darwin sur la genèse de l'humanité. Quelle attitude a, devant la morale, cet héritier fanfaron du marchand de contre-marches Hébert ? Le Père Duchesne, soudoyé par la bourse prussienne, va-t-il faire bonne contenance ? Il a cru devoir accoupler le Darwinisme et l'Eglise, dans ses conférences, afin de faire passer l'un aux dépens de l'autre. Le Darwinisme eût fait bâiller ; les injures, les diatribes, les calomnies contre le clergé sont venues à la rescousse et ont usurpé l'attention des auditeurs. Nous sommes obligés de le constater publiquement, le conférencier n'a plus de paroles, le démagogue n'a plus d'audace, le darwiniste n'a plus de théories, le Père Duchesne n'a plus de gros mots. A l'heure qu'il est, entre le clerc de notaire et l'étudiant en médecine, il n'y a plus de différences. C'est le néant, l'insondable néant.

Le vénérable aumônier a beau remuer cette matière et faire tous ses efforts pour y trouver une âme. Rien. Il a beau, dans cette nuit, chercher l'étincelle. Rien. Ce père, désolé aujourd'hui, cette société civilisée où croissent nos enfants, cette Université qui, à défaut de cœur, anoblit l'esprit, tout cela a semé dans une terre ingrate. Pareille aux steppes maudites par dessus lesquelles un vent de malheur a passé en brûlant même la semence, cette terre n'a vu lever aucune moisson. Vous croyez peut-être que, mû par le ressort du mal, que, poussé par l'esprit de Satan, ce jeune homme va repousser le prêtre, le contredire, le démentir dans l'exposition de sa doctrine chrétienne ; non. Chose désolante à dire, ce malheureux n'est pas chrétien, cela est évident, mais il n'est pas darwiniste. Le darwinisme ! mais que lui importe ?—ce qu'il a devant les yeux, c'est le couteau de la guillotine, c'est l'instrument du supplice, c'est la crainte de la mort, c'est le bourreau.

Et derrière ce couteau et ce bourreau, il ne voit rien, et c'est là le châtement anticipé de son crime. C'est en vain que l'abbé Crozes lui présente le Christ et lui parle de la miséricorde de Dieu : ce matérialiste ne voit que la matière et il a peur. Darwin lui a enseigné que l'homme n'a pas été créé par Dieu, mais qu'il est sorti d'une couche de gelatine surnageant à la surface du globe préhistorique. Et cette doctrine, au moment suprême, ne le rassure pas. En face de la mort, il n'est plus ni catholique, ni darwiniste, il n'est plus rien, moins que rien.

Une pensée sublime se dégage, toutefois, des idées et des angoisses qui, à cette heure, nous étouffent, c'est qu'il n'est

rien d'impossible au pouvoir surnaturel de Dieu. Nous avons le ferme espoir que les deux condamnés tomberont enfin à genoux, l'œil fixé sur le Dieu mort pour tous : ils regarderont en face l'éternité, avec la conscience d'une vie immortelle et d'un pardon sans bornes. Deux choses nous donnent cette espérance : l'éloquence convaincue de l'abbé Crozes, et ce passage de saint Paul où il est dit que "la parole de Dieu est plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, et qu'elle atteint jusqu'à la moëlle des âmes."

MACÉ DE CHALLES.

BOTANIQUE ET HORTICULTURE

LE DAHLIA

A voir l'énorme quantité de dahlias qui existent aujourd'hui dans nos jardins, et l'incroyable variété de nuances qu'ils présentent, on pourrait croire que cette plante est indigène ou tout au moins que son introduction en Europe est très-ancienne. Il n'en est rien, car ce n'est guère qu'en 1789 que les premiers dahlias furent envoyés au jardin botanique de Madrid, par le naturaliste Cervantes, directeur du jardin botanique de Mexico. Ces dahlias parvenus sous la forme de tubercules fleurirent pour la première fois en 1791. Cavanilles, naturaliste et directeur du jardin botanique de Madrid, nomma cette fleur *dahlia coccinea* et en envoya des spécimens dans tous les jardins botaniques de l'Europe.

Cette plante était alors inconnue de la plupart des horticulteurs, et même les botanistes ignoraient le nom que lui avait donné Cavanilles : aussi un naturaliste de Berlin, nommé de Willdenow, substitua-t-il au nom de dahlia celui de *georgina*.

Cette modification dans l'appellation n'était pas seulement le résultat d'une bouffée de vanité prussienne, presque aussi facile à éveiller alors que de nos jours, mais la crainte de voir une confusion s'établir entre le *dahlia*, la nouvelle plante, et le *dalea*, autre plante d'une famille différente. Toutefois, comme la dénomination de dahlia est restée en Angleterre et en France, pays où on a le plus fait pour l'amélioration et la modification de cette plante, le nom donné par Cavanilles est décidément resté.

Presque toutes les variétés de dahlias proviennent d'une seule espèce, le *dahlia variabilis* : elles sont toutes remarquables par la beauté de leur port, la grandeur et la régularité presque mathématique de leurs fleurs, leurs nuances si variées, blanches, jaunes, rouges, oranges, pourpres, qui passent des tons les plus intenses et les plus chauds aux teintes les plus douces et les plus délicates. Une seule couleur, le bleu, n'a jamais pu s'obtenir pour les fleurs du dahlia, et cette recherche du dahlia bleu est encore l'une des passions des horticulteurs.

A l'origine, les dahlias furent peu goûtés, mais quand, vers 1810, les horticulteurs et les amateurs eurent perfectionné la plante, eurent créé de nouvelles et nombreuses variétés, les dahlias vinrent occuper dans le parterre une place d'honneur. Actuellement, comme nous l'avons dit plus haut, le dahlia le dispute pour l'ornement même aux roses de nos jardins.

La culture du dahlia est relativement simple.

Elle exige une terre fraîche, un peu forte, et, si le sol est trop léger, on lui rend la compacité nécessaire en jetant dans chaque trou destiné à l'implantation d'un dahlia une poignée d'argile.

La plante se multiplie par semis, bouturage ou greffe.

Le semis est un moyen lent, sans doute, mais qui a souvent l'avantage de donner naissance à de nouvelles variétés.

Le bouturage consiste à prendre de jeunes pousses de la variété que l'on veut multiplier, et à en insérer l'extrémité inférieure dans un tubercule de dahlia. Celui-ci est alors planté sur couche tiède, maintenu sous châssis en ayant soin d'enterrer complètement le tubercule et la partie de greffe qu'il contient.

Tant que la jeune pousse n'est pas com-

plètement reprise, on la maintient sous cloche ou sous bêche, afin de s'opposer à son dessèchement, puis, le rejeton ayant fait des racines, est mis en place, soit en pot, soit en pleine terre.

La greffe consiste à insérer dans la tige d'un dahlia en pleine croissance et sous les aisselles des feuilles, des jeunes pousses coupées sur des plantes de variétés différentes. Ces pousses sont maintenues dans leur position par des attaches en fil de laine. C'est par ce procédé pratiqué au mois de juillet, que l'on obtient ces pieds de dahlias qui, sur une seule tige, portent des fleurs de nuances différentes, et forment ainsi un merveilleux bouquet.

Mais, plus généralement, on multiplie les dahlias en séparant en plusieurs fragments la grappe du tubercule formant la racine de la plante.

Quand les dahlias sont en place, et quelle que soit l'origine du pied, il faut donner pendant la saison plusieurs labours et les arroser fréquemment durant les grandes chaleurs. Si les arrosages ont été bien conduits et si les dahlias sont placés dans un lieu suffisamment aéré et ensoleillé, les fleurs se montrent aussi abondantes qu'elles sont belles. En agissant avec persévérance, on arrive à avoir en été et en septembre, dans un même massif, des fleurs, soit semblables, soit absolument différentes les unes des autres, mais toutes sorties de la même tige.

Comme le dahlia est très-sensible au froid, qu'il doit prendre toute sa croissance et fleurir pendant l'intervalle de temps qui s'écoule entre l'extrême fin de l'hiver et les dernières chaleurs de l'automne, on active son développement par la plantation des tubercules sous le châssis. Dans ce *germoir*, pour nous servir de l'expression des jardiniers, les jeunes pousses du dahlia sont complètement développées dès la mi-mai, et, à partir de cette époque, on peut les transplanter en pleine terre. Au fur et à mesure de la croissance du dahlia, des tuteurs suffisamment solides viennent servir de soutiens aux branches de nature herbacée, et par conséquent fragiles, se cassant facilement, même par un vent moyen.

Pendant l'été, il faut avoir soin de débarrasser absolument les dahlias de leurs nombreux insectes ravageurs ; ainsi, l'arrosage de la plante et de son pied avec de l'eau dans laquelle on fait bouillir du persil, éloigne les fourmis ; les pucerons sont détruits par une infusion de tabac appliquée au pinceau sur les parties envahies ; pour les limaçons et les limaces, il suffit de rassembler, au pied et à quelque distance de la plante, une collection de coquilles d'huîtres et de moules concassées ; enfin, pour éloigner les vers blancs, on plante à proximité des dahlias des fraisiers dont ces insectes sont extrêmement friands.

Vers le mois d'octobre, avant que le dahlia ait souffert des premières gelées, il est déplanté, les tiges sont séparées de leurs tubercules par une section à quinze ou vingt centimètres du collet de la plante, puis le paquet de tubercules, dont l'ensemble forme la racine, est exposé à l'air pour bien sécher et conservé dans une cave sèche, une orangerie, un cellier, à l'abri de l'humidité, jusqu'au printemps suivant. On peut également, surtout quand l'endroit où sont plantés les dahlias est abrité des vents du nord et de l'ouest, laisser les tubercules en terre, les couvrir de paille ou de feuilles en couche épaisse, afin de les préserver des gelées.

Le *Figaro* de Londres pousse l'indiscrétion jusqu'à écouter aux portes pour entendre la consultation qu'une jeune dame demande à son médecin. Nous ferons remarquer à nos lectrices que la scène se passe en Angleterre :

—Docteur, dit une dame malade, il faut que vous m'ordonniez quelque chose.

—Cela ne sera rien, dit le médecin, après avoir tâté le pouls à la malade, vous n'avez besoin que d'un peu de repos.

—Mais regardez donc ma langue, persiste la malade, regardez donc et dites-moi ce qu'il y a à faire pour cela.

Le médecin regarde la langue, et puis, gravement :

—Oui précisément, la langue surtout a besoin de beaucoup de repos.